

LE MINISTERE DE PASTEUR TEL QUE NOUS LE CONNAISSONS AUJOURD'HUI EST-IL BIBLIQUEMENT JUSTIFIE ?

Sylvain Romerowski

1^{ère} Partie : le volet biblique

Voilà un sujet important pour la vie de nos Églises. Bien que nous nous en référons tous à l'Écriture, il n'est cependant pas abordé par tous de la même manière. Peut-être cet article remettra-t-il en question certaines idées des uns ou des autres. Que chacun suive alors l'exemple des gens de Bérée qui vérifiaient dans les Écritures pour voir si les propos de Paul étaient exacts. Et si l'article peut apporter une pierre à l'édification de nos Églises, il n'aura pas été inutile...

La méthode adoptée pour appréhender l'enseignement biblique sur le sujet de l'organisation des Églises joue un rôle important et déterminant dans les conceptions de chacun. C'est pourquoi il est nécessaire de commencer par examiner ce point.

Qu'en est-il de l'organisation des Églises selon le Nouveau Testament ?

Une approche courante dans certains milieux évangéliques consiste à rechercher quel est le modèle d'organisation de l'Église locale du Nouveau Testament pour le reproduire aujourd'hui. On rassemble alors l'ensemble des données du Nouveau Testament sur ce sujet, on en élabore une synthèse systématique et l'on aboutit au modèle suivant : l'Église est dirigée par un collège d'anciens assistés par des diacres. En outre, on invoque certains textes pour en déduire que, dans le Nouveau Testament, pasteur et ancien sont équivalents.

Je crois cependant que cette manière d'aborder les choses est problématique. Pour trois raisons.

1) Il n'y a aucun texte dans le Nouveau Testament indiquant qu'un modèle particulier d'organisation de l'Église locale serait normatif pour toute Église en tout lieu et en tout temps. Les textes sont descriptifs et non pas prescriptifs pour ce qui concerne l'organisation des Églises : les textes indiquent, de manière très partielle d'ailleurs, comment certaines Églises étaient organisées, ils ne commandent pas de les organiser pareillement¹.

2) L'approche repose sur le présupposé que toutes les Églises du Nouveau Testament étaient organisées selon le même modèle. Cela conduit à prendre les données glanées dans le Nouveau Testament concernant les diverses Églises pour construire un modèle unique. Mais si, au contraire, on considère chaque Église du Nouveau Testament séparément, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune preuve que toutes les Églises étaient organisées selon le même modèle. Après tout, on rencontre aujourd'hui une grande

¹ Gordon Fee l'affirme, à propos de la première épître à Timothée : « L'organisation de l'Église dans les épîtres pastorales », *Hokhma*, 36, 1987, p. 29.

diversité en la matière. Qu'est-ce qui prouve que ce n'était pas déjà le cas à l'époque apostolique ? En fait, lorsqu'on considère chaque Église séparément, le premier constat frappant, c'est qu'on ne sait pas grand chose de la plupart d'entre elles. Ensuite, le Nouveau Testament laisse déjà apparaître une certaine diversité.

À Jérusalem, l'Église est d'abord dirigée par les apôtres (Ac 6.4 ; 11.1). À un moment donné, les apôtres s'adjoignent sept hommes chargés d'organiser l'aide aux démunis au sein de l'Église (Ac 6). Notons que c'est le besoin qui crée la fonction. Et cette fonction est restée très temporaire. Philippe, par exemple, exerce par la suite un tout autre ministère. La fonction a été créée pour répondre à un besoin temporaire. Elle n'a probablement pas été pérennisée. Voilà un point intéressant : l'organisation de l'Église doit s'adapter aux besoins et varier en fonction des besoins. Plus tard, c'est sans doute parce que la persécution a obligé les apôtres à quitter Jérusalem que l'on a nommé des anciens pour diriger l'Église de Jérusalem (ils apparaissent en Ac 11.30).

À Antioche de Syrie, à l'époque où Paul et Barnabas y sont présents, l'Église compte des prophètes et des enseignants (Ac 13.1), mais pas d'anciens. Cela ressort de la façon dont sont décrites les relations entre l'Église de Jérusalem et celle d'Antioche en Actes 14 et 15 : à Jérusalem, les anciens sont mentionnés plusieurs fois, à Antioche jamais, et les anciens de Jérusalem s'adressent aux frères d'Antioche (Ac 14.27-28 ; 15.2,4,6,22,23,30,32,33). Il semble bien ne pas y avoir à Antioche de pendant aux anciens de Jérusalem.

C'est Paul qui prendra l'habitude de nommer des anciens dans les Églises fondées par lui (Ac 14.21-23), en imitation du modèle d'organisation de la synagogue. Autrement dit, Paul a repris un modèle de sa culture. Pourquoi pas un autre aujourd'hui ?

Il est question d'Épaphras qui exerce un ministère auprès des Églises de Colosses, de Laodicée et de Hiérapolis : un ministère en réseau (Col 4.12-13). C'est là un autre type d'organisation. Il s'agit sans doute de petites Églises et rien ne dit qu'il n'était pas le seul responsable dans certaines de ces Églises. Il y a bien Archippe, le fils de Philémon, qui exerce un ministère à Colosses, mais on ignore lequel (Col 4.17 ; Phm 1.2).

Quant aux diacres, ils sont rarement mentionnés (il y en a à Cenchrées, à Philippes et à Éphèse : Rm 16.1 ; Ph 1.1 ; 1 Tm 3.8-13) ; rien ne prouve qu'il y en avait dans toutes les Églises. On remarquera que Paul parle des anciens et des diacres dans la première épître à Timothée, mais qu'il ne mentionne pas de diacre dans l'épître à Tite, alors qu'il charge ce dernier de nommer des anciens. En outre, aucun texte du Nouveau Testament n'indique en quoi consistait leur fonction ; même pas Actes 6, car les sept hommes désignés pour servir aux tables n'y sont pas appelés « diacres ».

3) L'équivalence pasteur ancien n'a pas de fondement, tout simplement parce que le titre de pasteur n'existe pas dans le Nouveau Testament. Qu'en est-il cependant d'Éphésiens 4.11 ?

Voici le texte dans la version Semeur 2015 : *C'est lui qui a fait don de certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme prédicateurs de l'Évangile², et d'autres encore, comparables à des bergers, comme enseignants.*

Le mot grec habituellement traduit ici par « pasteur » n'a pas le sens que nous donnons aujourd'hui au mot « pasteur », mais il signifie « berger », c'est-à-dire quelqu'un qui garde et s'occupe de moutons. Il n'est pas ici question de pasteurs, avec tout ce que

² Il ne s'agit pas ici de ce que nous nommons « évangéliste » puisque les personnes concernées exercent leur ministère en faveur des croyants, selon le v. suivant. Selon E. Best (« Ministry in Ephesians », *Irish Bible Studies*, 15, Octobre 1993, p. 153-155), il s'agit plutôt de quelqu'un qui prêche ou enseigne les vérités de base de l'Évangile, aussi bien aux croyants qu'aux incroyants, – une sorte de catéchète pourrait-on dire (voir à ce propos notre *Les sciences du langage et l'étude de la Bible*, Excelsis, 2011, p. 319-323).

nous pouvons mettre sous ce titre, mais simplement d'enseignants qui sont comparés à des bergers : de même que le berger conduit son troupeau aux pâturages pour que les moutons s'y nourrissent, l'enseignant conduit les membres de l'Église vers la connaissance et la compréhension des Écritures pour que les membres de l'Église se nourrissent de la Parole de Dieu.

En fait dans ce texte, Paul ne mentionne que des ministères de la parole. Il insiste sur l'importance de ces ministères pour la croissance de l'Église. C'est dans cette perspective qu'il mentionne les enseignants en les comparant à des bergers. Ces enseignants peuvent être des anciens, mais pas nécessairement. L'image du berger est utilisée ailleurs pour des anciens. Mais elle n'est pas réservée aux anciens. Dans l'Ancien Testament, elle était utilisée pour les rois et les responsables politiques du peuple. Elle pouvait l'être aussi pour d'autres types de responsables comme les prophètes (És 56.10-11 ; Jr 17.16) et peut-être aussi les prêtres avec eux (Za 11.8). Dans le Nouveau Testament, elle est utilisée pour Jésus : l'accent est mis sur le fait qu'il donne sa vie pour ses brebis, un aspect propre au ministère de Jésus (Jn 10 ; Hé 13.20), et sur l'enseignement (les brebis écoutent la voix du berger, Jn 10). Jésus l'utilise encore à propos de l'apôtre Pierre, lorsqu'il prend celui-ci à part pour lui confier à nouveau son ministère, après son reniement (Jn 21.15-17) : or, dans l'évangile de Jean qui nous rapporte cet épisode, le ministère apostolique consiste essentiellement à porter à la connaissance du monde et de l'Église ce que Jésus a fait et enseigné au cours de son ministère, et à porter ainsi une parole qui sera normative pour les croyants (Jn 14.26 ; 15.26-27 ; 16.12-15 ; 17.14-20)³. En Actes 20 et 1 Pierre 5, l'image est utilisée à propos du ministère des anciens : il y est question de faire paître ou de prendre soin du troupeau. Les anciens sont donc comparés à des bergers. Mais le mot « berger » ne figure même pas à leur propos dans ces textes. Ce que l'on doit souligner ici, c'est que l'image du berger est employée pour divers types de ministères dans l'Écriture. Ce n'est pas parce qu'elle l'est pour des anciens dans deux autres textes qu'il faut en déduire qu'il serait question d'anciens en Éphésiens 4 : il s'agit là d'enseignants.

Ajoutons ici une remarque sur le texte de 1 Pierre 5 que nous venons de mentionner. On cite parfois le verset 1, où Pierre écrit : « moi, Pierre, ancien parmi les anciens », pour en déduire qu'il ne peut y avoir rien de plus qu'un ancien, et qu'un pasteur ne peut être qu'un ancien comme les autres. Ce texte enseigne en réalité le contraire : car Pierre n'est pas un ancien comme les autres, il n'est pas qu'un ancien, il est un apôtre et c'est éminemment plus qu'un simple ancien (d'ailleurs, il se présente aussi dans ce même texte comme un « témoin des souffrances de Christ », ce qui, généralement dans le Nouveau Testament, est un titre apostolique). Ce que Pierre veut dire, c'est qu'il s'applique à lui-même ce qu'il va dire aux anciens dans la suite. Mais Pierre n'est pas qu'un ancien parmi les anciens.

Comment considérer le ministère pastoral moderne à la lumière du Nouveau Testament ?

La première section de cet exposé avait pour but de déblayer le terrain. S'il n'y a pas de modèle normatif d'organisation d'Église, s'il n'y a pas de modèle unique dans le Nouveau Testament, si le titre de pasteur n'existe pas dans le Nouveau Testament, il faut

³ Voir « Apôtre », *Le Grand Dictionnaire de la Bible*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2004, p. 112.

aborder la question du ministère pastoral d'une tout autre manière. Par « pasteur », on désigne ici quelqu'un qui exerce un ministère pastoral lui tenant lieu d'activité professionnelle, et qui n'est pas nécessairement issu de l'Église au sein de laquelle il exerce ce ministère. Normalement, il l'exerce à plein temps, bien qu'il arrive, pour des raisons diverses, souvent d'ordre financier, qu'il ne l'exerce qu'à temps partiel. Normalement, il est rémunéré par l'Église pour son ministère.

Ce modèle pastoral a été hérité des Églises de la Réforme, qui étaient des Églises de multitude. Dans son cahier sur les ministères, Alfred Kuen s'oppose surtout au ministère pastoral vécu comme une monarchie absolue et qui prive le reste de l'Église de l'exercice de responsabilités et d'activités dans l'Église⁴. Mais le ministère pastoral n'a pas besoin d'être exercé de cette manière, et il n'est de loin pas toujours exercé de manière autoritaire, heureusement.

Comment aborder la question à partir du Nouveau Testament si le terme de pasteur ne s'y trouve pas ?

On peut se demander si le ministère pastoral tel que nous le connaissons de nos jours correspond à quelque chose dans le Nouveau Testament. Mais il faut encore ici nuancer. S'il n'y a pas de modèle normatif dans l'Écriture, si nous ne sommes pas appelés à calquer exactement ce qui s'est fait à l'époque du Nouveau Testament, la question n'est pas de savoir si le ministère pastoral tel que nous le connaissons actuellement existait de façon exactement semblable à l'époque du Nouveau Testament, mais si c'est une manière adaptée, et analogue aux exemples du Nouveau Testament, de répondre à des besoins, voire à des nécessités pour les Églises, qui sont signalés dans le Nouveau Testament ; ou encore si c'est une manière adaptée à notre situation moderne d'assumer un ensemble de fonctions et d'accomplir un ensemble de tâches que le Nouveau Testament invite à assumer et à accomplir.

Notons en premier lieu qu'il y a des exemples néo-testamentaires de ministères à plein temps qui se rapprochent du ministère de pasteur actuel. Les apôtres se consacrent pleinement à la prière et à l'enseignement (Ac 6.4). Paul a tantôt travaillé, tantôt s'est consacré totalement au ministère (Ac 18.3 puis v. 5). Paul est resté longtemps à Corinthe, puis à Éphèse, où il a fait œuvre de pionnier puis de pasteur au sens moderne, en dispensant un enseignement suivi et en apportant un soutien pastoral aux deux Églises (Ac 18.11 ; 19.9 ; 20.20,26-27,31).

À Philippes, il est question de celui que Paul nomme son « fidèle collègue » (Ph 4.3) et Archippe exerce un ministère à Colosses (Co 4.17 ; Phm 2). Nous ne savons pas quel était leur rôle exact. Mais cela montre justement que, dans la mesure où il y avait plus à l'époque apostolique que ce que nous connaissons de façon certaine, on ne peut pas rejeter le ministère pastoral moderne sous prétexte que le Nouveau Testament ne le mentionnerait pas clairement.

Rappelons encore le cas d'Épaphras, qui exerce un ministère en réseau sur trois Églises : Colosses, Laodicée et Hiérapolis. Ce sont sans doute de petites Églises et il est possible qu'il ait été le seul responsable dans certaines d'entre elles.

Ensuite, lorsque le Nouveau Testament parle d'anciens, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tous situés sur le même plan. Certaines distinctions apparaissent en effet parmi les responsables d'Église. À Jérusalem, l'Église est dirigée par un collège d'anciens, mais, parmi eux, Jacques, le frère du Seigneur, a une certaine prééminence. Il est l'ancien en chef, ou le président du collège. Il jouait un rôle qui est souvent celui du pasteur moderne, ayant pour fonction de présider le conseil des responsables.

⁴ Alfred Kuen, *Ministères dans l'Église*, Saint Léger, Emmaüs, 1983.

À Éphèse, une partie des anciens enseignent, mais d'autres anciens n'enseignent pas (1 Tm 5.17). Ce point est important. Dans certaines Églises, on insiste pour que tous les anciens enseignent. Or certains qui font de très bons anciens sont de piètres prédicateurs ou de piètres enseignants (lorsqu'il s'agit de prendre la parole « du haut de la chaire »). Notez que les anciens d'Éphèse sont rémunérés pour leur ministère, et Paul précise que les anciens, et en particulier ceux qui enseignent, doivent recevoir un double salaire⁵.

Ainsi, là où il y a une pluralité d'anciens, il arrive qu'un ou plusieurs se distinguent d'une manière ou d'une autre.

À Éphèse encore, Paul laisse Timothée pour enseigner l'Église, redresser les choses alors que des mauvais enseignants ont sévi et ont peut-être même entraîné des anciens dans l'erreur. Timothée va y rester un ou deux ans. Et quand Paul lui demande de le rejoindre à Rome, il envoie Tychique pour remplacer Timothée à Éphèse (2 Tm 4.9-13). G. Fee souligne que Timothée et Tychique ne sont pas des pasteurs mais des délégués apostoliques⁶. Certes. Cependant, ce sont des personnes extérieures à l'Église. L'un va y rester un certain temps et sera ensuite remplacé par l'autre. Et l'on peut ajouter que cela se passe dans une Église majeure, qui a une dizaine d'années d'existence. Cela s'approche tout de même du ministère de pasteur tel que nous le connaissons aujourd'hui...

Proposons maintenant un second axe de réflexion : il s'agit de considérer quel aspect du ministère est revêtu de la plus haute importance pour les Églises d'après le Nouveau Testament. Les apôtres délèguent les tâches matérielles, pour se consacrer à la prière et à l'enseignement (Ac 6.4). En Éphésiens 4, Paul mentionne quatre ministères nécessaires à la croissance de l'Église : ce sont tous des ministères de la Parole. *C'est lui qui a fait don de certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme prédicateurs de l'Évangile, et d'autres encore, comparables à des bergers, comme enseignants. Il a fait don de ces hommes pour que les membres du peuple saint soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps de Christ.* Une autre traduction du verset 16 est possible et peut-être préférable : *Il a fait don de ces hommes pour que ceux-ci œuvrent par leur ministère au perfectionnement des membres du peuple saint en vue de la construction du corps de Christ*⁷.

Aux Corinthiens, Paul indique quels ministères sont à ses yeux les plus importants pour la vie de l'Église, puisqu'il précise : *premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des enseignants* (1 Co 12.28).

Lorsqu'il s'adresse aux anciens d'Éphèse, il souligne qu'il a enseigné *tout ce qui pouvait être utile, tout le conseil de Dieu, sans rien passer sous silence* (Ac 20.20, 27).

Citons encore les recommandations que Paul adresse à Timothée :

⁵ En 1 Tm 3.2, Paul écrit qu'un ancien doit être capable d'enseigner. Au vu du texte de 1 Tm 5.17, on ne doit pas en déduire que tous les anciens doivent avoir un ministère d'enseignement. E. Clowney proposait de traduire « enseignables » plutôt que « aptes à enseigner ». La traduction traditionnelle demeure cependant la plus probable. Mais il faut alors distinguer l'enseignement « du haut de la chaire » et l'enseignement informel, dans le un à un. Tout ancien n'est pas forcément apte à construire un discours structuré pour exposer l'enseignement biblique ou doctrinal en public. En revanche, un ancien devrait être capable d'exprimer ce qu'un chrétien doit croire, quels sont les principes qui régissent la vie de l'Église. Il devrait être capable de discerner les déviations importantes et de dire de manière informelle quelle est la saine doctrine : *qu'il soit fidèlement attaché à la parole certaine, qui est conforme à ce qui lui a été enseigné. Ainsi il sera en mesure d'encourager les autres selon l'enseignement sain et de réfuter les contradicteurs* (Tt 1.9).

⁶ *Op. cit.*, p. 30.

⁷ Ainsie, Andrew T. Lincoln, *Ephesians*, WORD BIBLICAL COMMENTARY, Waco, Word, 1990.

En attendant ma venue, consacre-toi à la lecture publique des Écritures, à la prédication et à l'enseignement... Prends ces choses à cœur, consacre-toi à elles, afin que tout le monde soit frappé de tes progrès. Veille sur toi-même et sur ton enseignement. Sois persévérant en cela. En agissant ainsi, tu assureras ton salut et celui de tes auditeurs (1 Tm 4.13-16).

Et l'enseignement que tu as reçu de moi et que de nombreux témoins ont confirmé, transmets-le à des personnes dignes de confiance qui seront capables à leur tour d'en instruire d'autres (2 Tm 2.2).

Efforce-toi de te présenter devant Dieu en homme qui a fait ses preuves, en ouvrier qui n'a pas à rougir de son ouvrage, parce qu'il transmet correctement la Parole de vérité (2 Tm 2.15).

L'Église est appelée à être, entre autres, *une colonne qui proclame la vérité, un lieu où la vérité est fermement établie* (1 Tm 3.15), ainsi qu'une communauté qui vit selon la vérité. Elle ne peut être cela sans un enseignement solide et nourrissant.

Bien sûr, toutes les Églises du Nouveau Testament n'avaient pas de pasteur pour les enseigner, loin s'en faut. Mais Paul pouvait détacher des membres bien formés de son équipe pour dispenser aux Églises un enseignement nourri pendant un temps plus ou moins prolongé (Timothée puis Tychique à Éphèse, Tite en Crète). En outre, l'enseignement était assuré par des enseignants itinérants qui pouvaient demeurer pendant une période de temps relativement importante dans une même Église, ou revenir plusieurs fois, et être suivis par d'autres. Ces enseignants bénéficiaient de l'hospitalité de membres des Églises qui les accueillaient (voir par exemple 3 Jn 5-8).

Pour des raisons sociologiques, ce ministère d'enseignant itinérant n'est plus guère pratiqué aujourd'hui : notre mode de vie actuel fait qu'on voit mal un enseignant s'installer quelques mois dans une Église marseillaise, puis quelques mois à Bordeaux, etc., pour y dispenser un enseignement suivi pendant ces périodes. En outre, il ne serait pas bon que l'enseignement ne soit assuré que par des personnes extérieures à la communauté : celle-ci a aussi besoin d'un enseignement adapté à sa situation et répondant à ses besoins concrets et ses problèmes. Le ministère pastoral tel qu'il existe depuis la Réforme paraît être aujourd'hui le meilleur moyen de répondre au besoin de l'enseignement mis en avant par le Nouveau Testament. Car seul un ministère salarié, assis sur une formation biblique et théologique solide de plusieurs années dans un cadre bien évangélique, est à même de répondre aux exigences du Nouveau Testament concernant l'enseignement des Églises, un enseignement de qualité.

D'ailleurs, le texte de 1 Timothée 5.17 n'implique-t-il pas que, pour bénéficier d'un enseignement solide dans l'Église, on doit payer quelqu'un pour assumer cette tâche ? De même, en écrivant aux croyants de Galatie que celui qui est enseigné doit partager tous ses biens avec celui qui l'enseigne (Ga 6.6), l'apôtre montre qu'il considère que l'enseignement solide dont les Églises ont besoin n'est pas compatible avec une activité professionnelle à plein temps⁸.

Payer un pasteur n'est évidemment pas toujours réalisable. Dans certains cas cependant, c'est la volonté de s'en donner les moyens qui fait défaut... Quand ce n'est pas possible, il est souhaitable qu'une Église fasse appel à des intervenants extérieurs, enseignants ou pasteurs d'autres Églises par exemple.

⁸ Le principe d'un ministère salarié étant établi par ces textes, on peut admettre que d'autres ministères que celui de l'enseignement soient rémunérés, comme par exemple pour une fonction d'administration et d'organisation de l'Église.

Nous concluons donc que le ministère pastoral tel que nous le connaissons actuellement correspond à diverses réalités que l'on rencontre dans les Églises du Nouveau Testament :

- La présence, dans certaines de ces Églises, d'un homme jouant un rôle particulier, plus important que celui des autres anciens.
- L'exercice, par un ou des individus, de tâches pastorales dans le cadre de ministères spécialisés.
- L'existence de ministères à plein temps et/ou salariés dans certaines Églises. En particulier, une telle formule paraît hautement souhaitable pour que l'enseignement soit assuré de façon satisfaisante.

Bien sûr, les tâches pastorales et l'enseignement peuvent être assumées par plusieurs personnes plutôt que par une seule. On cite souvent le modèle collégial d'Éphèse à cet égard. Mais si l'on veut suivre cet exemple de collégialité, qu'on le fasse jusqu'au bout, en en payant le prix ! Car à Éphèse, vraisemblablement, plusieurs personnes étaient rémunérées pour accomplir ces ministères (1 Tm 5.17). Dans le fond, plutôt que d'opposer le modèle collégial d'Éphèse au pastorat moderne, ne serait-il pas plus juste de reconnaître qu'il y avait tout bonnement plusieurs pasteurs à Éphèse ? Si une Église aujourd'hui peut avoir plusieurs pasteurs en les rémunérant décemment, qu'elle ne s'en prive pas ! Par contre, si d'autres Églises n'arrivent pas à faire face à une telle charge, qu'elles se consolent en considérant qu'à côté de l'Église d'Éphèse, d'autres sont mentionnées dans le Nouveau Testament au sein desquelles il est fort possible qu'un seul homme ait joué un rôle particulier.

La seconde partie de cet article traitera de la nature du ministère du pasteur aujourd'hui.

LE MINISTERE DE PASTEUR TEL QUE NOUS LE CONNAISSONS AUJOURD'HUI EST-IL BIBLIQUEMENT JUSTIFIE ?

2^e Partie

Dans la première partie de cet article, nous avons tenté de justifier le ministère du pasteur tel qu'il peut se vivre de nos jours, en montrant que c'est là une manière adaptée à notre situation contemporaine de répondre à certains besoins des Églises signalés par le Nouveau Testament, d'assumer certaines fonctions et d'accomplir un ensemble de tâches que le Nouveau Testament invite à assumer et à accomplir au service des Églises. Sur cette base, en considérant ces besoins, ces fonctions et ces tâches, nous pouvons maintenant essayer de préciser les grands axes de ce ministère. Cela ne signifie pas que le pasteur sera seul à assumer ces fonctions et à accomplir ces tâches, mais que ce sont là celles pour lesquelles il est bon que les Églises se dotent d'un ou de plusieurs pasteurs formés et rémunérés qui s'y consacreront plus particulièrement.

En quoi devrait consister le ministère du pasteur aujourd'hui ?

La prière

Rappelons que les apôtres se sont consacrés à la prière et à l'enseignement (Ac 6.4). Une partie du ministère pastoral doit être consacrée à la prière. Je cite ici le pasteur Thierry Huser : un pasteur, c'est quelqu'un qui est payé, entre autres, pour prier. Un pasteur, c'est quelqu'un qui est payé pour prier pour les membres de son Église pendant que ceux-ci sont au travail dans le cadre de leur profession. Et pour bien d'autres personnes et sujets aussi...

L'enseignement

Ensuite l'enseignement – sous ce terme sont inclus, non seulement l'enseignement biblique et doctrinal, mais aussi la prédication, l'exhortation... : on ne répètera pas suffisamment l'extrême importance que revêt cet aspect du ministère et le fait que son exercice requiert une formation, du temps et un labeur soutenu selon le Nouveau Testament. Reprenons ce que Paul écrivait à Timothée : *Efforce-toi de te présenter devant Dieu en homme qui a fait ses preuves, en ouvrier qui n'a pas à rougir de son ouvrage, parce qu'il transmet correctement la Parole de vérité.* (2 Tm 2.15). Transmettre correctement la parole de Dieu demande du travail (*en ouvrier, ouvrage*) et donc du temps, des efforts (*efforce-toi*), de l'expérience (*qui a fait ses preuves*). Timothée est aux côtés de Paul depuis une quinzaine d'années lorsque l'apôtre lui écrit cela. Il a bénéficié de l'enseignement de l'apôtre pendant tout ce temps. Peut-on rêver d'une meilleure formation théologique ? Pourtant, il ne peut pas se reposer sur ses acquis. Il doit prendre du temps, fournir des efforts et du travail en vue de son enseignement.

Paul demande en outre que les anciens qui enseignent l'Église à Éphèse reçoivent un double salaire (1 Tm 5.17). Son but est certainement que ces hommes soient dégagés de la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille pour se consacrer à l'enseignement. Une Église mature est une Église qui paie une ou plusieurs personnes pour l'enseigner. Un

pasteur est quelqu'un qui est payé, non pas pour se disperser dans de multiples activités, mais pour consacrer du temps à l'étude, au travail en vue de son enseignement, et à l'enseignement.

Le pasteur se doit de consacrer une part importante de son ministère à l'étude, à la réflexion, à la préparation de ses prédications, de ses études bibliques, du catéchisme pour les jeunes ou les nouveaux convertis et de toute autre forme d'enseignement. Il veillera à ne pas négliger cet aspect de son ministère. Il est si facile de se laisser accaparer par bien d'autres tâches et de négliger l'étude et l'enseignement.

Si, pour la plupart des membres d'une Église, l'enseignement du pasteur se limite à une prédication de 25 minutes le dimanche matin, quand ce n'est pas un dimanche sur deux, on est très loin du compte par rapport aux recommandations du Nouveau Testament.

Il est certainement bon que d'autres que le pasteur prennent de temps en temps la parole dans l'Église. Certains ont le don d'exhortation. Comme le remarque Alfred Kuen, ceux qui sont en prise avec les réalités du monde du travail ont une perspective et une expérience que n'a pas le pasteur. Ils pourront compléter utilement le ministère du pasteur, à condition qu'ils sachent communiquer ce qu'ils ont à apporter. Ceci dit, le plus gros de l'enseignement devrait être apporté par celui qui a la formation et la disponibilité pour ce ministère.

Dans le cas du pasteur, le ministère d'enseignement bénéficiera d'un programme de visites suivies de tous les membres de l'Église : ce sera notre point suivant. En effet, si le pasteur n'a pas d'expérience professionnelle, ou très peu, une écoute attentive et empathique de ce que vivent les membres de l'Église lui donnera une compréhension des difficultés et problèmes qui se posent à eux. D'ailleurs, lorsqu'on a une expérience professionnelle, celle-ci se limite nécessairement à un type particulier. Par contre, l'écoute de tous les membres lui donnera une compréhension de situations très diverses. C'est ce qui permettra à son enseignement d'être pertinent pour ses auditeurs.

Ceci me conduit à une remarque que je ferai à partir d'une citation de mon collègue Étienne Lhermenault : les groupes de quartier ou groupes de maison, tellement à la mode aujourd'hui, participent à l'affaiblissement de nos Églises dans la mesure où ces groupes de maison remplacent l'étude biblique assurée par le pasteur ou par un enseignant ayant reçu une formation théologique solide. Si une Église pratique les deux types de réunions et si les membres participent aux deux, tant mieux. Mais si les groupes de quartier remplacent l'étude biblique assurée par le pasteur, cela est fort dommageable pour l'Église. La prédication du dimanche ne suffit pas. L'Église a besoin d'études bibliques solides qui aillent au-delà du lait. Les chrétiens ont besoin de viande pour grandir (Hé 5.11-14).

Pour préparer une étude biblique pour mon Église, il me faut souvent plus d'une demi-journée de travail, voire une journée ou plus, et cela chaque semaine. On ne peut pas attendre cela des anciens ou des responsables de groupes de maison qui ont une vie professionnelle et qui n'ont pas une formation biblique et théologique approfondie. Les études bibliques sont la responsabilité du pasteur (et éventuellement, à ses côtés, de personnes ayant une solide formation théologique et de la disponibilité).

Il est préoccupant à mes yeux de constater la faiblesse de l'enseignement dans bon nombre de nos Églises évangéliques. Les media sont un puissant moyen de manipulation et de lavage de cerveau des masses et il est à craindre que nos membres d'Église soient bien davantage exposés à ce matraquage qu'à l'enseignement biblique. Et ce n'est pas sans conséquences sur leur vie. Il y a trente ans, on savait ce que croyait un évangélique en matière de doctrine et d'éthique. Au sein du monde dit chrétien, les évangéliques se distinguaient nettement des autres en matière de doctrine et d'éthique. Le libéralisme était confiné à des milieux extérieurs au milieu évangélique. Les choses ont changé depuis. Les

media se font désormais les relais des thèses libérales sur la Bible et nos membres d'Églises y sont exposés. De surcroît, les affirmations doctrinales ou éthiques qui nous sont chères, celles de notre confession de foi, sont battues en brèche par des gens qui se disent évangéliques et qui font partie d'Églises qui se disent évangéliques. Les maisons d'éditions de nos milieux n'hésitent pas à publier des ouvrages véhiculant des thèses contraires aux positions évangéliques et l'on rencontre aussi ces thèses dans des magazines dits évangéliques. Le danger ne vient plus seulement du dehors. Mais les avertissements que Paul adressait aux anciens d'Éphèse sont devenus d'actualité pour nous, et le seront de plus en plus dans les années à venir : *Je le sais : quand je ne serai plus là, des loups féroces se glisseront parmi vous, et ils seront sans pitié pour le troupeau. De vos propres rangs surgiront des hommes qui emploieront un langage mensonger pour se faire des disciples. Soyez donc vigilants ! Rappelez-vous que, pendant trois années, je n'ai cessé de vous conseiller un à un, et parfois même avec larmes* (Ac 20.29-31). Aussi, lorsque Paul demande aux anciens de veiller sur le troupeau dans ce contexte, c'est d'abord par rapport au danger que représentent les enseignants de fausses doctrines (Ac 20.28). L'enseignement ne fait pas tout. La convivialité est importante. Mais sans enseignement solide dans nos Églises, le mouvement évangélique français risque de perdre une grande partie de son caractère évangélique, tout comme bien des Églises issues de la Réforme l'ont perdu deux ou trois siècles après la Réforme...

Le suivi des personnes, l'accompagnement pastoral

Autre responsabilité du pasteur, les visites, l'accompagnement et le soutien pastoral (ou la cure d'âme, ou la relation d'aide, comme on voudra l'appeler). Les responsables d'Église sont appelés à prendre soin des membres de l'Église et à veiller sur eux (Hé 13.17 ; 1 P 5.2). A fortiori, le pasteur. Comment cela peut-il se faire, sinon en s'intéressant à chaque membre de l'Église en particulier ? Il est donc souhaitable qu'un pasteur s'efforce de rendre visite à tous les membres de son Église, ou d'avoir un entretien pastoral avec chacun d'eux, au moins une fois par an. Cela paraît un minimum, outre le suivi de certaines personnes qui ont des besoins particuliers.

Cela ne veut pas dire que le pasteur est seul à faire des visites. Mais il exercera d'autant mieux son ministère qu'il aura une vue d'ensemble des membres. Évidemment, si l'Église est nombreuse et qu'il y a deux pasteurs à plein temps ou plus, ils se partageront la tâche...

« Mieux vaut prévenir que guérir ». Un ministère de visite régulier peut permettre de prévenir divers problèmes chez certains, dans les couples, dans les familles... Aborder au cours des visites des difficultés rencontrées par les personnes, les couples, les familles, peut permettre d'éviter que la situation s'envenime et devienne critique. En outre, pour contrecarrer l'influence des media et du monde en général, ou encore l'influence d'enseignements ou de modes de pensée erronés, et parfois dangereux, qui ont cours dans le monde chrétien, il est crucial d'assurer un suivi des personnes. Comme l'a exprimé le pasteur Daniel Molla, de rares visites « de pompiers » (on y va quand ça brûle) ne suffisent pas à répondre aux besoins particuliers des gens, à leurs questionnements personnels, et aux influences qu'ils subissent. Un ministère de visites régulier est absolument nécessaire. Un tel ministère pourra d'ailleurs compléter utilement l'enseignement donné dans les réunions d'Église en apportant des réponses aux questions que les gens se posent. Il pourra aussi orienter la prédication et l'enseignement dans l'Église.

Ajoutons encore un point ici : le pasteur devrait consacrer du temps aux personnes, individuellement, pour en faire des disciples. Il est à craindre que, dans nos Églises, nous

ayons pas mal de chrétiens, mais peu de disciples. Jésus a demandé de faire des disciples, et pas seulement des chrétiens (Mt 28.19-20). Et faire des disciples demande de consacrer du temps aux personnes, parfois en groupe, mais aussi individuellement. Pour aborder avec elles des questions très diverses : piété, vie d'Église, vie de famille, relations dans le couple, éducation des enfants, vie professionnelle, etc.

La gestion des conflits peut aussi faire partie du ministère du pasteur (Ph 4.2-3).

La direction d'Église

Lorsque j'ai préparé mon cours sur l'organisation d'Église pour l'Institut Biblique, il y a des années, je me suis rendu compte tout à coup que, parmi les responsabilités du pasteur, j'avais oublié la direction de l'Église. Ceux qui craignent que le pastoral soit de type monarchique pourront s'en réjouir. Cette omission est en tout cas révélatrice de ce que j'ai principalement à l'esprit lorsque je parle de ministère pastoral : la prière, l'enseignement et le suivi des personnes.

Il est cependant souvent question du ministère de direction d'Église dans le Nouveau Testament (Rm 12.8 ; 1 Co 12.28 ; 1 Th 5.12 ; 1 Tm 5.17 ; Hé 13.17). Le pasteur partagera ce ministère avec les responsables de la communauté – si tant est qu'il y ait d'autres responsables aux côtés du pasteur, ce qui n'est pas toujours possible. Il aura cependant une autorité naturelle découlant de sa formation, de son expérience et de son activité au sein de l'Église.

Dans bien des Églises, il paraît naturel de confier au pasteur la responsabilité de présider le conseil d'anciens. Dans d'autres, on préfère que la présidence du conseil d'anciens soit assurée par l'un des anciens plutôt que par le pasteur. À chaque Église de se déterminer sur ce point. En revanche, dans la mesure où le pasteur est rémunéré par l'Église, il vaut mieux éviter qu'il assume la fonction de président de l'association cultuelle.

Le pasteur joue normalement un rôle particulier d'animation et de coordination de la vie de l'Église. Il apportera des idées, donnera des impulsions, suggérera des projets. Il se projettera dans l'avenir pour proposer des objectifs à atteindre à court, moyen et long termes. Il motivera les membres de l'Église, cherchera à les fédérer en vue de la réalisation des objectifs adoptés. Il organisera les activités, mobilisera les membres et en mettra à l'œuvre. Certains parmi les anciens peuvent aussi avoir les capacités nécessaires pour ces fonctions et être à même d'épauler le pasteur qui s'appuiera ainsi sur eux. Mais souvent, c'est le pasteur qui est le moteur principal de la vie de l'Église : d'une part, il a davantage de temps que ceux qui ont une vie professionnelle pour y réfléchir, d'autre part, il participe généralement à un réseau de relations constitué de pasteurs d'autres Églises et de responsables d'œuvres et missions chrétiennes, ce qui lui donne une vision de ce qui se fait ailleurs et lui permet de recueillir bien des idées et informations pour l'élaboration de projets d'Église.

Lorsque nous parlons de mettre les membres de l'Église à l'œuvre, il est nécessaire de prendre conscience de certaines limites, à cause du mythe courant selon lequel chaque membre de l'Église devrait faire quelque chose dans l'Église. Certains se trouvent à une étape de leur vie où ils n'ont pas la disponibilité pour cela, à cause d'une charge professionnelle ou familiale trop lourde. Ces personnes mettent ainsi leurs dons de manière intensive au service de la création qui est la création de Dieu. Il faut en effet élargir ses perspectives et se rendre compte que l'Église n'est pas le seul champ de service possible pour le chrétien : certains ont pour vocation de servir Dieu dans sa création en dehors de l'Église locale. D'autres encore servent Dieu dans des œuvres chrétiennes où leurs

compétences et aptitudes spécifiques sont parfois plus utiles et mieux employées qu'elles ne le seraient dans leur Église locale : il faut avoir là une vision de l'Église universelle et ne pas limiter son champ de vision à l'Église locale. D'ailleurs, Paul utilise l'image du corps à propos de l'Église pour illustrer la diversité des fonctions exercées par les membres de l'Église. Or un corps ne sert pas que lui-même. Il agit pour son propre bien, mais il agit aussi dans le monde extérieur et envers autrui. Le pasteur étant à plein temps dans l'Église ne doit pas attendre des autres membres qu'ils soient aussi disponibles que lui. Il n'est pas là pour tout faire. Mais il est quand même là pour faire bien plus que les autres.

La représentation devant les autorités

À l'époque du Nouveau Testament, à certains endroits, un chrétien de haute condition sociale pouvait servir de « patron » à son Église ou à d'autres, en plaidant leur cause et en défendant leurs intérêts auprès des autorités. Aujourd'hui, c'est la fonction pastorale qui est normalement reconnue par les autorités et les relations avec celles-ci reviennent donc au pasteur. De même que les relations avec les représentants d'autres confessions.

L'action sociale envers le monde ?

L'action sociale envers le monde fait-elle partie du ministère pastoral ? La question doit être posée à cause d'un discours à la mode de nos jours. Contrairement à ce discours, on ne voit nulle part dans le Nouveau Testament que l'action sociale envers le monde ferait partie de la mission de l'Église. Au temps du Nouveau Testament, on a cherché à répondre à certains besoins matériels des chrétiens au sein des Églises ou entre Églises, mais il n'est nulle part question d'action sociale des Églises en faveur du monde extérieur. L'action sociale envers le monde est la vocation de certains chrétiens, qui pourront l'exercer dans un cadre professionnel, ou dans un cadre associatif, voire dans le cadre d'une œuvre ou d'une association chrétienne, ou autre, mais ce n'est pas la vocation de l'Église en tant que telle. L'action sociale envers le monde ne fait donc pas partie du ministère pastoral⁹. On notera en outre que, lorsqu'il s'est agi d'organiser une aide matérielle envers les croyants dans le besoin au sein de l'Église de Jérusalem, les apôtres ont eu la sagesse de déléguer à d'autres la responsabilité de cette tâche, pour se consacrer pleinement quant à eux à leur ministère particulier (Ac 6). C'est un exemple à suivre pour le pasteur. L'emploi du temps d'un pasteur est certainement très largement rempli par la prière, l'apport d'un enseignement sérieux, le suivi des personnes, la direction. En s'engageant dans une action sociale, le pasteur risque de négliger des aspects proprement pastoraux de son ministère.

Le pasteur est-il un ancien parmi les anciens ?

Nous avons déjà montré dans la première partie de cet article que le texte de 1 Pierre 5.1 parfois cité à ce propos ne permet pas d'alléguer qu'un pasteur est un ancien comme les autres. D'ailleurs, nous avons vu que le Nouveau Testament établit des distinctions entre anciens. Il laisse donc la porte ouverte à une distinction possible entre un (ou des) pasteur(s) au sens moderne du terme, et les autres responsables d'une Église.

On peut ajouter ici quelques réflexions.

⁹ Voir à ce propos notre « La lettre de Jérémie aux exilés, Jérémie 29.1-14 », *Les cahiers de l'Institut Biblique de Nogent*, juin 2013, n° 160, p. 3-12.

Dans la pratique, la formation particulière du pasteur et l'expérience qu'il acquiert au cours de son ministère, et la variété de cette expérience s'il a déjà exercé un ministère auparavant en d'autres Églises, peuvent produire une compétence qui le distingue des autres responsables de l'Église. De plus, sa disponibilité, du fait qu'il exerce son ministère à plein temps, lui donne une meilleure vue d'ensemble de l'Église que celle des autres responsables. Il est donc normal que le pasteur ait plus de poids que les autres responsables. Ces facteurs font qu'il a naturellement une autorité plus grande que celle des autres responsables de l'Église. Certes, il lui incombe d'exercer cette autorité avec humilité et esprit de service, par dévouement et sans autoritarisme, en laissant les anciens qui sont à ses côtés jouer eux aussi leur rôle (1 P 5.2-3). Mais de fait, un pasteur n'est pas un ancien tout à fait comme un autre !

Faut-il le préciser ? L'expérience est un des facteurs importants qui lui confèrent ce poids et, par définition, c'est au fil de nombreuses années que l'on acquiert cette expérience. Par conséquent, ce n'est pas au sortir de l'institut biblique ou de la faculté de théologie que l'on peut avoir ce poids. Au contraire, à ce point, on a encore tout à apprendre du ministère !

J'ai connu une Église où l'on avait enseigné pendant des décennies qu'un pasteur est « un ancien parmi les anciens » et que tous les anciens sont également pasteurs. Mais les membres de l'Église persistaient à faire la différence. Et quand un ancien leur rendait visite dans l'année, plutôt que le pasteur, ils se plaignaient de n'avoir pas reçu de visite du pasteur, bien qu'on s'efforçât de leur inculquer que cela revenait au même. Il est possible que la différence ait pu parfois être exagérée, mais il me semble néanmoins que les membres percevaient intuitivement quelque chose de très réel : un pasteur n'est pas un ancien comme les autres.

Le Nouveau Testament nous offre d'ailleurs des précédents : on sent bien que Jacques avait à Jérusalem une autorité particulière à Jérusalem, et l'on voit bien que Timothée avait à Éphèse une autorité qui allait au-delà de celle des anciens de l'Église (1 Tm 5.17-22).

Quelques considérations pratiques

Je suis donc convaincu qu'une Église a besoin, pour grandir et mûrir, d'un ministère pastoral salarié à plein temps. Cela entraîne certaines conséquences pratiques. De manière évidente, pour salarier un pasteur, il faut en avoir les moyens et cela suppose une certaine taille d'Église locale avec un certain nombre de membres. Mais si une Église se scinde en deux pour essaimer au moment où elle aurait les moyens de salarier un pasteur, ou si l'essaimage lui ôte les moyens de salarier un pasteur, elle s'expose à la fragilisation et c'est dommageable.

J'ai entendu un jour John Winston vanter les avantages des grandes Églises (deux cents membres ou plus). J'ai moi-même vécu dans une Église de plus de cent cinquante membres, et qui employait deux personnes à plein temps pour accomplir un travail pastoral. Cette Église avait ses locaux dans une grande ville. Les membres habitaient cette ville et la banlieue, à une distance maximale d'une demi-heure en voiture des locaux de l'Église. Outre les réunions dans les locaux de l'Église, ils pouvaient organiser des réunions de prières en divers endroits de l'agglomération, et des groupes d'études bibliques d'évangélisation se tenaient dans cinq à dix familles. L'évangélisation n'était donc pas négligée et n'était pas du tout limitée au quartier dans lequel l'Église avait ses locaux. Par contre, les possibilités de l'Église étaient décuplées : des classes d'écoles du dimanche

pour des enfants et des jeunes de trois à dix-huit ans, répartis par tranche d'âge de deux ans, fonctionnaient avec une dizaine d'enfants par classes, pendant le culte pour les plus jeunes, avant le culte à partir de douze ans ; il y avait en outre une classe d'école du dimanche pour adultes avant le culte ; des réunions de formation pour les enseignants de l'école du dimanche ; trois classes de catéchisme, une fois par semaine, pour les jeunes adolescents, réparties en trois niveaux ; deux classes d'adultes suivant des cours sur la Bible identiques aux cours du soir de l'Institut Biblique de Nogent ; trois groupes de couples, par tranches d'âge, se réunissant régulièrement pour aborder des questions de vie de couple et de famille et vivant des temps forts ensemble ; et de multiples activités ou occasions de service ; à quoi il faut ajouter des possibilités d'aider financièrement et de manière substantielle d'autres Églises ou diverses œuvres. Ceci n'est pas réalisable en tous lieux, mais pour les Églises de certaines grandes villes et d'Île-de-France, il y a là, me semble-t-il, de quoi méditer...

Évidemment, la plupart de nos Églises sont de taille plus petite. Certaines trop petites pour salarier un pasteur à plein temps. L'exemple d'Épaphras, qui exerçait un ministère en réseau sur trois communautés au moins, Colosses, Laodicée et Hiérapolis mérite ici d'être considéré. Dans le cas de petites Églises, un ministère sur deux Églises peut être envisagé. Un autre cas de figure serait celui de deux pasteurs pour trois Églises, chacun basé sur une Église et les deux se partageant la tâche dans la troisième.

J'ai moi-même participé à la fondation d'une nouvelle Église. Au début, le projet était chapeauté par le pasteur et les anciens de l'Église mère. Puis la nouvelle Église s'est doté de ses propres anciens. Dans les premières années, elle a souvent fait appel à des enseignants extérieurs pour la prédication du dimanche. Dès qu'elle a pu, elle a salarié un pasteur à mi-temps. Et l'on a vu la différence, notamment pour le suivi des personnes et les impulsions données à la vie de l'Église, alors que les anciens ne pouvaient jusque-là que parer au plus pressé.

Lorsque plusieurs Églises ont chacune son pasteur, on peut tout de même songer à élargir ses perspectives au-delà de l'Église locale et à mutualiser les ressources humaines. Considérons par exemple le cas de deux Églises appartenant à la même union d'Églises et suffisamment proches l'une de l'autre géographiquement. Le pasteur de l'une est doué pour s'occuper des jeunes, le pasteur de l'autre beaucoup moins. Par contre, le second a pour point fort l'enseignement. On pourrait imaginer que le premier s'occupe du groupe de jeunes de chacune des deux Églises, et que le second l'épaula pour l'enseignement dans la première Église.

De même pour la formation des responsables d'Église qui, ayant une activité professionnelle, ne peuvent pas se former en école biblique. Je pense qu'il ne faut pas simplement la penser au niveau de l'Église locale mais au niveau de l'union d'Églises. Bien sûr, on bénéficiera utilement des formations qui sont offertes par les écoles : Formapré, cours du soir, semaines de cours intensifs, universités d'été, etc. Mais il est bon que chaque union d'Église adopte une politique de formation des futurs responsables et la mette en œuvre. Elle pourra alors organiser la formation au niveau national ou régional, en faisant appel aux divers pasteurs et enseignants capables en son sein d'assurer cette formation et en rassemblant périodiquement les futurs responsables des Églises, que ce soit pour toute l'union, ou par régions.

Nous avons dans cet exposé tracé des lignes, indiqué des orientations pour le ministère pastoral. Il est clair que chaque situation est différente et qu'il convient à chaque Église de vivre et de fonctionner en tenant compte de sa situation et des possibilités qui lui sont offertes, mais aussi de tendre toujours mieux vers les objectifs proposés par l'Écriture.

De même, un pasteur aura nécessairement des points forts et des points faibles, sera plus à l'aise avec certains aspects du ministère pastoral et moins avec d'autres. Il lui faudra alors avoir la sagesse de reconnaître ses points faibles et de déléguer à d'autres au sein de l'Église, ou bien de faire appel à des collègues d'autres Églises par exemple, pour l'épauler dans tel domaine où il se trouve moins à l'aise.

En conclusion, c'est ma conviction profonde que le ministère pastoral à plein temps, tel qu'il a pu se vivre et se vit encore dans de nombreuses Églises, est un ministère crucial, adapté à notre situation contemporaine, pour réaliser le projet d'édification que le Nouveau Testament assigne à l'Église locale.

Sylvain Romerowski